

# Le Brevet Informatique et Internet (B2i)

## Objectifs

À l'école, au collège et au lycée, le brevet informatique et internet (B2i) répond à la nécessité de dispenser à chaque futur citoyen la formation qui, à terme, lui permettra de faire une utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication. Cette formation permet également de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements.

Elle donne aussi des moyens d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations.

Les B2i école, collège et lycée sont mis en œuvre depuis la rentrée 2012. Ils permettent d'attester le niveau acquis par les élèves dans la **maîtrise des outils multimédia et de l'internet**. Ils permettent aussi de mieux préparer les élèves à un usage responsable des technologies de l'information et de la communication.

Le B2i est un outil pédagogique qui tient compte des transformations des usages du numérique.

Il est articulé, pour l'école et le collège, au livret personnel de compétences (compétence 4 : maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication).

## Le B2i lycée

Les connaissances et capacités exigibles pour le brevet informatique et internet B2i@Lycée (enseignement général, technologique ou professionnel) concernant la "maîtrise des technologies usuelles de l'information et de la communication", correspondent aux items du B2i@Lycée

Les programmes disciplinaires indiquent aux enseignants quels outils informatiques ils peuvent utiliser avec les élèves.

Les nouveaux programmes de seconde préconisent l'utilisation des outils et services numériques et certains précisent que la discipline participe à la préparation du B2i@Lycée.

Tous les enseignements et toutes les disciplines contribuent à l'acquisition et à la validation des compétences.

## Déroulement du B2i

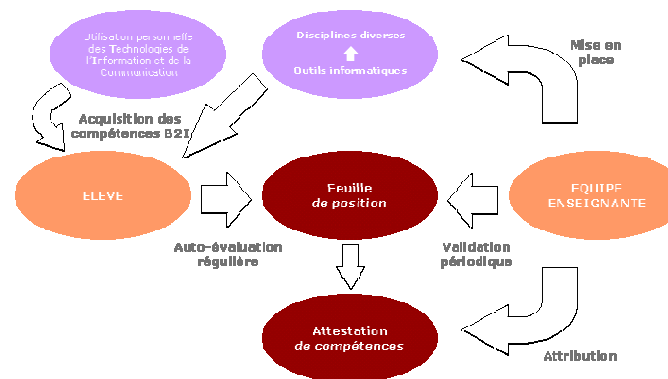
Le B2i n'est pas un examen mais une **"attestation de compétences"**.

Les élèves de l'école et au lycée sont concernés par cette attestation.

Dans toutes les disciplines et en diverses circonstances, les élèves recourent aux technologies de l'information et de la communication qui sont des outils au service des activités.

L'obtention du B2i valide les compétences acquises au cours de ces activités.

Le B2i@Lycée devrait être à terme intégré au baccalauréat et validé au plus tard en fin de classe de 1ère



## Programme :

Cinq domaines sont évalués. Ces domaines et leurs items sont présentés dans des référentiels pour chaque niveau :

**Domaine 1** : s'approprier un environnement informatique de travail ;

**Domaine 2** : adopter une attitude responsable ;

**Domaine 3** : créer, produire, traiter, exploiter des données ;